

# HIDALGO!2022

PARIS, le 5 Avril 2022

SNJ-CGT  
263, rue de Paris - Case 570  
93514 MONTREUIL CEDEX

Madame, Monsieur,

Vous avez adressé un courrier à Madame Anne Hidalgo dans lequel vous évoquez vos préoccupations concernant les métiers du journalisme. Le soin m'a été confié de vous remercier pour cette interpellation qui permet notamment de faire vivre le débat sur un métier essentiel de notre démocratie.

Anne Hidalgo porte un projet de protection de la liberté, du pluralisme et de l'indépendance des médias, notamment face aux géants de l'Internet et aux concentrations horizontales et verticales excessives actuelles. Ainsi la candidate propose d'une part la réforme de la loi de 1986 sur la liberté de communication, afin de donner un statut juridique aux rédactions et d'autre part une limitation par la loi de la concentration des médias et de la diffusion de la création, aujourd'hui dans les mains d'un petit nombre de grands acteurs.

Le service public de l'audiovisuel sera également renforcé pour lui donner les moyens d'assurer ses missions fédératrices dans les domaines de l'information et de l'éducation. Cela passera par le confortement de la contribution à l'audiovisuel public qui sera juste et universelle. L'objectif est de garantir l'indépendance budgétaire des chaînes publiques de radio et de télévision, et la pérennité du financement de la création cinématographique et audiovisuelle. L'Arcom utilisera pleinement les pouvoirs que la loi lui confère pour assurer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias, et notamment l'honnêteté de l'information.

Si vous souhaitez prendre connaissance du programme complet, en complément des éléments soulevés par la présente, nous vous invitons à consulter le site internet de la candidate à l'adresse suivante : [https://www.2022avechidalgo.fr/notre\\_programme](https://www.2022avechidalgo.fr/notre_programme)

Bien cordialement,

Pour l'équipe de campagne d'Anne Hidalgo



Béatrice MARRE